Fiche de données de sécurité

Copyright,2023, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	07-1724-9	**Numéro de version:**	10.01
Date de révision:	05/01/2023	**Annule et remplace la version du :**	21/11/2022

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
RESINE SILICONE 1201

Numéros d'identification de produit
FE-5100-0108-7 UU-0110-8003-1

7000076533 7100235315

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Résine

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX
Téléphone:	01 30 31 61 61
E-mail:	tfr@mmm.com
Site internet	htpp://3m.quickfds.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
Un mélange similaire a été testé pour la corrosion / irritation cutanée et les résultats des tests ne répondent pas aux critères de classification.

CLASSIFICATION:
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
ATTENTION.

Symboles :
SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P391	Recueillir le produit répandu.

71% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

Contient 88% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

Note sur l'étiquetage
Toute ou partie de la classification est basée sur des résultats de tests toxicologiques.

2.3 .Autres dangers

Contient une substance qui répond aux critères PBT conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, annexe XIII Contient une substance qui remplit les critères vPvB selon le Règlement (EC) N°1907/2006, Annexe XIII.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
(OH)M-Dn-M(OH) (Siloxane linéaire fonctionnalisé avec fonctions hydroxyles)	Mélange	60 - 80	Substance non classée comme dangereuse
Dioxyde de silicium (préparé par voie chimique)	Mélange	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Triacétoxyéthylsilane	(N° CAS) 17689-77-9 (N° CE) 241-677-4	< 5	Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318
Triacétate de méthylsilanetriyle	(N° CAS) 4253-34-3 (N° CE) 224-221-9	< 3	Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318
Octaméthylcyclotétrasiloxane	(N° CAS) 556-67-2 (N° CE) 209-136-7	< 3	Repr. 2, H361f Tox. aquatique chronique 1, H410,M=10 Liq. Inflamm. 3, H226
Acide acétique à	(N° CAS) 64-19-7 (N° CE) 200-580-7	< 3	Liq. Inflamm. 3, H226 Corr. cutanée 1A, H314 Lésions oculaires 1, H318 Nota B
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	(N° CAS) 540-97-6 (N° CE) 208-762-8	0,1 - 0,5	Substance non classée comme dangereuse
Décaméthylcyclopentasiloxane	(N° CAS) 541-02-6 (N° CE) 208-764-9	0,1 - 0,5	Tox. aquatique chronique 4, H413

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Acide acétique à	(N° CAS) 64-19-7 (N° CE) 200-580-7	(C >= 90%) Corr. cutanée 1A, H314 (25% =< C < 90%) Corr. cutanée 1B, H314 (10% =< C < 25%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 25%) Lésions oculaires 1, H318 (10% =< C < 25%) Irr. des yeux 2, H319
Triacétoxyéthylsilane	(N° CAS) 17689-77-9 (N° CE) 241-677-4	(C >= 50%) Corr. cutanée 1B, H314 (10% =< C < 25%) Irr. de la peau 2, H315
Triacétate de méthylsilanetriyle	(N° CAS) 4253-34-3 (N° CE) 224-221-9	(C >= 50%) Corr. cutanée 1B, H314 (10% =< C < 25%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 25%) Lésions oculaires 1, H318 (10% =< C < 25%) Irr. des yeux 2, H319

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver avec l'eau et du savon. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritation grave des yeux (rougeur importante, gonflement, douleur, larmoiement et troubles de la vision).

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un extincteur à dioxyde de carbone ou à agent chimique sec pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Formaldéhyde	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les

précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Conserver le récipient bien fermé pour éviter la contamination avec de l'eau ou l'air. Si on soupçonne une contamination, ne pas refermer le récipient. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Acide acétique à	64-19-7	VLEPs France	VLEP (8 heures): 25 mg/m3 (10 ppm); VLCT (15 minutes): 50 mg/m3 (20 ppm).	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d''exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Aucun controle requis

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Des gants ne sont pas nécessaires. Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Caoutchouc butyle	0.5	=> 8 heures
Polymère laminé	>0.30	=> 8 heures
Caoutchouc naturel	0.5	4-8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Porter une protection respiratoire si la ventilation est insuffisante pour éviter une surexposition.
Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Masque respiratoire complet avec purificateur d'air adapté aux vapeurs organiques, gaz acides et particules.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 136 : Filtre type A ou (E & P)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Couleur	Aluminium.
Odeur	Acide acétique à
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Non applicable.*
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Pas de données de tests disponibles.*
Point d'éclair:	>=150 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]

Température d'inflammation spontanée	*Non applicable.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	*Pas de données de tests disponibles.*
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité relative	Environ 1,04 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:
Agents oxydants forts.
Eau

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Une irritation significative de la peau est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Contact avec les yeux:
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:
Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Effets sanguins : les symptômes peuvent inclure faiblesse et fatigue généralisées, pâleur de la peau, modification du temps de coagulation du sang, saignements internes et/ou hemoglobinémie. Effets respiratoires : Les signes et les symtômes peuvent inclure toux, difficulté respiratoire, oppression de la poitrine, respiration asthmatique, augmentation du rythme cardiaque, cyanose (coloration bleue de la peau), crachats, modification des tests fonctionnels des poumons et/ou dépression respiratoire. Effets sur les reins et la vessie : les symptômes peuvent inclure des modifications de la quantité d'urine, des douleurs abdominales ou dans le bas du dos, une augmentation du taux de protéines dans les urines, une augmentation du taux d'urée dans le sang, du sang dans les urines et une miction douloureuse.

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Triacétoxyéthylsilane	Ingestion	Rat	LD50 1 462 mg/kg
Triacétate de méthylsilanetriyle	Ingestion	Rat	LD50 1 602 mg/kg
Acide acétique à	Cutané	Lapin	LD50 1 060 mg/kg
Acide acétique à	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 11,4 mg/l
Acide acétique à	Ingestion	Rat	LD50 3 310 mg/kg
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Cutané	Rat	LD50 > 2 400 mg/kg
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 36 mg/l

Octaméthylcyclotétrasiloxane	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Décaméthylcyclopentasiloxane	Cutané	Lapin	LD50 > 15 000 mg/kg
Décaméthylcyclopentasiloxane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 8,7 mg/l
Décaméthylcyclopentasiloxane	Ingestion	Rat	LD50 > 24 134 mg/kg
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	Ingestion	Rat	LD50 > 50 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Lapin	Aucune irritation significative
Triacétoxyéthylsilane	Lapin	Corrosif
Triacétate de méthylsilanetriyle	Lapin	Corrosif
Acide acétique à	Lapin	Corrosif
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Lapin	Irritation minimale.
Décaméthylcyclopentasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Lapin	Irritant sévère
Triacétoxyéthylsilane	Risques pour la santé similaires	Corrosif
Triacétate de méthylsilanetriyle	Lapin	Corrosif
Acide acétique à	Lapin	Corrosif
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative
Décaméthylcyclopentasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Triacétoxyéthylsilane	Cochon d'Inde	Non-classifié
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Homme et animal	Non-classifié
Décaméthylcyclopentasiloxane	Souris	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Acide acétique à	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Triacétoxyéthylsilane	In vitro	Non mutagène
Acide acétique à	In vitro	Non mutagène
Octaméthylcyclotétrasiloxane	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Décaméthylcyclopentasiloxane	In vitro	Non mutagène
Décaméthylcyclopentasiloxane	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Acide acétique à	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acide acétique à	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Décaméthylcyclopentasiloxane	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide acétique à	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 80 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 8,5 mg/l	2 génération
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Lapin	NOAEL 50 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Toxique pour la reproduction des femelles	Rat	NOAEL 3,6 mg/l	2 génération
Décaméthylcyclopentasiloxane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 2,43 mg/l	2 génération
Décaméthylcyclopentasiloxane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2,43 mg/l	2 génération
Décaméthylcyclopentasiloxane	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2,43 mg/l	2 génération
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplement et pendant la gestation

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Triacétoxyéthylsilane	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Triacétate de méthylsilanetriyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	NOAEL Non disponible	
Acide acétique à	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	Non applicable
Acide acétique à	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle

Acide acétique à	Ingestion	sang | Rénale et / ou de la vessie	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	Non applicable

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Cutané	système hématopoïétique	Non-classifié	Lapin	NOAEL 960 mg/kg/jour	3 semaines
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,5 mg/l	13 semaines
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	Système endocrine | système immunitaire | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,5 mg/l	2 génération
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Inhalation	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 8,5 mg/l	13 semaines
Octaméthylcyclotétrasiloxane	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg/jour	2 semaines
Décaméthylcyclopentasiloxane	Cutané	système hématopoïétique | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 600 mg/kg/jour	28 jours
Décaméthylcyclopentasiloxane	Inhalation	système hématopoïétique | Système respiratoire | Foie | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,42 mg/l	2 années
Décaméthylcyclopentasiloxane	Ingestion	Foie | système immunitaire | Système respiratoire | Coeur | système hématopoïétique | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	Ingestion	Système endocrine | Foie | Système respiratoire | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	>100 mg/l
Triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EC50	>1 562,5 mg/l
Triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	168,7 mg/l
Triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	251 mg/l
Triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEC	40 mg/l
Triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	>=100 mg/l
Acide acétique à	64-19-7	Diatomée	Estimé	72 heures	EC50	>306 mg/l
Acide acétique à	64-19-7	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	2 850 mg/l
Acide acétique à	64-19-7	Bactéries	Expérimental	30 minutes	NOEC	700 mg/l
Acide acétique à	64-19-7	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	6 000 mg/l
Acide acétique à	64-19-7	Gambusia affinis	Expérimental	96 heures	LC50	251 mg/l
Acide acétique à	64-19-7	Diatomée	Estimé	72 heures	NOEC	306 mg/l
Acide acétique à	64-19-7	Poisson	Expérimental	90 jours	NOEL	1,26 mg/l
Acide acétique à	64-19-7	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	31,4 mg/l
Triacétate de méthylsilanetriyle	4253-34-3	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	EC50	>500 mg/l
Triacétate de méthylsilanetriyle	4253-34-3	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC10	>100 mg/l
Triacétate de méthylsilanetriyle	4253-34-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>500 mg/l
Triacétate de méthylsilanetriyle	4253-34-3	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	>500 mg/l
Triacétate de méthylsilanetriyle	4253-34-3	Algues vertes	Composant analogue	72 heures	NOEC	500 mg/l
Triacétate de méthylsilanetriyle	4253-34-3	Poisson	Produit d'hydrolyse	90 jours	NOEL	1,26 mg/l
Triacétate de méthylsilanetriyle	4253-34-3	Puce d'eau	Produit d'hydrolyse	21 jours	NOEC	31,4 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Ver noir	Expérimental	28 jours	NOEC	0,73 mg/kg (poids sec)
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Moucheron	Expérimental	14 jours	LC50	>170 mg/kg (poids sec)
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Crevete myside	Expérimental	96 heures	LC50	>0,0091 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>0,022 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>0,015 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Truite arc-en-ciel	Expérimental	93 jours	NOEC	0,0044 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,015 mg/l
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>10 000 mg/l
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>2 000 mg/l
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Algues vertes	Expérimental	96 heures	ErC50	>100 mg/l

Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>100 mg/l
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>100 mg/l
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	100 mg/l
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	90 jours	NOEC	100 mg/l
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	>100 mg/l
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>100 mg/l
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	Vairon de Fathead	Expérimental	49 jours	NOEC	100 mg/l
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	100 mg/l
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	Expérimental Biodégradation	21 jours	Déplétion du carbone organique	74 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test de dépérissement EC C.4.A. DOC
Triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	<0.22 minutes (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Acide acétique à	64-19-7	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	74 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Triacétate de méthylsilanetriyle	4253-34-3	Expérimental Biodégradation	21 jours	Déplétion du carbone organique	74 % Suppression de carbone organique dissous COD	Test de dépérissement EC C.4.A. DOC
Triacétate de méthylsilanetriyle	4253-34-3	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	<0.2 minutes (t 1/2)	
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Expérimental Biodégradation	29 jours	évolution dioxyde de carbone	3.7 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 310 CO2 Headspace
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	31 jours (t 1/2)	
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	69.3-144 heures (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	0.14 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 310 CO2 Headspace
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	20.4 jours (t 1/2)	

Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	66 jours (t 1/2)	
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	4.47 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 310 CO2 Headspace

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	Estimé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.74	
Acide acétique à	64-19-7	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.17	
Triacétate de méthylsilanetriyle	4253-34-3	Produit d'hydrolyse Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.17	
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Expérimental BCF - Poisson	28 jours	Facteur de bioaccumulation	12400	40CFR 797.1520-Bioaccumulation poisson
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	6.49	Test OCDE n° 123 log Kow brassage lent
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Expérimental BCF - Poisson	35 jours	Facteur de bioaccumulation	7060	OECD305-Bioconcentration
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	Expérimental BCF - Poisson	49 jours	Facteur de bioaccumulation	1160	OECD305-Bioconcentration

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acide acétique à	64-19-7	Estimé Mobilité dans le sol	Koc	≤3 l/kg	ACD/Labs ChemSketch™
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	16 600 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ingrédient	Numéro CAS	Statut PBT/vPvB
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	Conforme aux critères PBT REACH
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Conforme aux critères PBT REACH
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Conforme aux critères PBT REACH
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6	Répond aux critères vPvB de REACH
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6	Répond aux critères vPvB de REACH
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	Répond aux critères vPvB de REACH

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN3082	UN3082	UN3082
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE)	MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE)	MATIÈRES DANGEREUSES DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (OCTAMÉTHYLCYCLOTÉTRASILOXANE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	M6	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:
La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient	Numéro CAS
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH
Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Statut d'Autorisation selon REACH:
Les substances suivantes contenues dans ce produit pourraient etre ou sont soumises à autorisation selon REACH.

Ingrédient	Numéro CAS
Décaméthylcyclopentasiloxane	541-02-6
Dodécaméthylcyclohexasiloxane	540-97-6
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2

Statut d'Autorisation: listée sur la liste Candidate des substances extrêmement préoccupantes pour autorisation.

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Acide acétique à	64-19-7	10	50
Octaméthylcyclotétrasiloxane	556-67-2	100	200

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:
Aucune information sur la révision n'est disponible

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr